



Rapport de la directrice générale greffière-trésorière concernant l'application de la gestion contractuelle pour l'année 2023 et des contrats 2023

Aucune problématique à l'application des règlements de gestion contractuelle # règlement

Dans le tableau ci-dessous vous retrouverez les contrats octroyés au cours de l'année 2023 comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et totalisant 25 000 \$ avec un même contractant pour l'année 2023.

Nom du contractant	Objet du contrat	Montant
Construction B.M.L.	Travaux	231 949.20 \$
Ministre des Finances	Sureté du Québec	44 439.00 \$
MRC de Kamouraska	Transport collectif	2 179.00 \$
	Quotes-parts	87 498.00 \$
	Service d'inspection	21 945.00 \$
	Permis	348.84 \$
	PSSMPI	2 000.00 \$
	Total MRC de Kamouraska	113 970.84 \$
Tetra Tech Inc	Projet Assainissement	69 870.53 \$
Transport en Vrac Saint-Denis	Déneigement et autres	167 888.45 \$

628 118.02 \$

27-mars-24 Nathalie Dubé, directrice-générale greffière-trésorière